

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 21 (1959)
Heft: 7

Rubrik: Chauffe-eau électrique à circulation ou à accumulation?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ainsi des décharges statiques entre courroie et poulie, lesquelles pourraient provoquer des étincelles.

10. Les courroies trapézoïdales employées dans une ambiance poussiéreuse (cimenteries, minoteries, mines) se détériorent souvent assez vite du fait de l'action abrasive de la poussière. Dans ce cas, il convient de se servir de courroies trapézoïdales spéciales, qui grâce à leur surface inférieure renforcée, résistent beaucoup mieux à cet effet destructeur.

(Trad. R. S.)

Chauffe-eau électrique à circulation ou à accumulation ?

par A. Hirt, contremaître, Ecole cantonale d'agriculture de Zurich

Les chauffe-eau à circulation sont des appareils à électrodes qui chauffent de l'eau courante. (Ils fonctionnent suivant le même principe que ceux utilisés pour la fabrication du cidre doux).

Ces chauffe-eau à circulation, bien que connus depuis de nombreuses années, ne sont pas encore très répandus. Ils présentent l'avantage de mettre continuellement de l'eau chaude à disposition. La question qui se pose, cependant, est de savoir **à quel prix?** Pour porter un litre d'eau du réseau de distribution de 10° à 90°, il faut 0,093 kWh (avec un rendement de 1,0). Si l'on suppose une consommation journalière de 50 litres d'eau chaude, à 15 cts le kWh, cela fait 255 francs par an. Comparativement au chauffe-eau à accumulation — qui peut être alimenté avec du courant de nuit bon marché à 3,5 cts le kWh, ce qui ferait 59 francs par an suivant le même calcul —, les frais d'exploitation du chauffe-eau à circulation sont donc bien plus élevés. D'autre part, s'il se montre nécessaire de monter une conduite électrique d'alimentation, elle coûte plus cher dans ce dernier cas que dans celui d'un chauffe-eau à accumulation.

Avant de se décider pour l'achat d'un

chauffe-eau à circulation ou d'un chauffe-eau à accumulation, à qui peut-on donc **demander un conseil?** A cet effet, le mieux est de s'adresser à l'usine électrique qui livre le courant, et notamment au sujet des points suivants:

- 1) Prix d'achat
- 2) Frais d'installation
- 3) Prix du courant (en centimes par kWh)
aux diverses heures de la journée
- 4) Heures de blocage

Les usines électriques ont tout intérêt à ce que les frais des consommateurs de courant soient aussi bas que possible. Lorsque vous serez en possession de ces renseignements, vous pourrez facilement calculer la dépense annuelle que l'emploi d'un chauffe-eau vous occasionnerait. La question de décider s'il faut donner la préférence à celui à accumulation ou à celui à circulation sera ainsi rapidement tranchée pour vous. Il peut être également bon de savoir que dans l'intérêt des utilisateurs, les usines électriques des cantons d'Argovie, de Berne et de Zurich, ne permettent pas de raccorder des chauffe-eau du type à circulation dont la puissance est supérieure à 2 ou 2,5 kWh.

Lorsque vous constatez des défauts à vos machines au cours de l'été et de l'automne, notez les sur une étiquette volante et attachez celle-ci à la machine. Ainsi rien ne sera oublié en hiver, lors des révisions, et toutes vos machines seront de nouveau prêtes à être remises en service.
